Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-212900591-20260914-D2026_061-DE

Département du Finistère
Commune de Garlan

Délibération n° D2026-061
Séance du 14 Septembre 2026

Date de convocation : 08.09.2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents :
Votants :

Le quatorze septembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué par **Monsieur Joseph IRRIEN**, s'est réuni de manière ordinaire au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joseph IRRIEN.

Présents : IRRIEN Joseph, LE GALL Lionel, CHOQUER Laëtitia, CORONER Pierre, CABIOCH Yvon, FLOC'H Bruno, LE MENN Catherine, DISEZ Estelle, COUPE Philippe, DISEZ Alexandre, LE SQUIN Sandy, FEAT Alicia.
Absents ayant donné pouvoir : SALIOU Jean-Paul pouvoir à Laëtitia CHOQUER, PUIL Carine pouvoir à Alexandre DISEZ

Absente excusée : LASCAULT Sophie

Mme CHOQUER Laëtitia a été élue secrétaire de séance

Tarifs communaux 2026 - 2027

Monsieur le maire propose au membre du Conseil Municipal de fixer comme suit les tarifs communaux applicables à compter du 1er octobre 2026.

CIMETIÈRE

Concessions cimetière

	15 ans	30 ans	50 ans
2 m²	**75,00€**	**150,00€**	**300,00€**
4 m²	**150,00€**	**300,00€**	**450,00€**

Columbarium

	15 ans	30 ans	50 ans
Prix de base	**700 €**	**700 €**	**700 €**
Concession	**70 €**	**140 €**	**260 €**
TOTAL	**770 €**	**840 €**	**960 €**

Caveaux

Caveaux (prix de la concession en sus en fonction de la durée)	**Tarifs**
Caveaux 2 places (2m2)	**900€**
Caveaux 4 places (4m2)	**1480€**

Dispersion dans le jardin du souvenir : 45€

Intervention ouverture du colombarium par les services techniques : 45 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 029-212900591-20260914-D2026_061-DE

Location de salle

	½ JOURNÉE	JOURNEE		WEEK END		
		Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine		Sans cuisine
				Samedi Dimanche	Samedi seul	
SALLE TI-GWER (220 personnes)						
Associations et particuliers de la commune		240	160	400	370	260
Associations et particuliers extérieurs		400	320	570	530	420
SALLE NORD (50 personnes)						
Associations et particuliers de la commune			65			110
Associations et particuliers extérieurs			128			200
Café d'enterrement (exclusivement pour les familles des défunts inhumés dans le cimetière communal	45					

En cas de locaux non propres après une location :

Forfait nettoyage pour les particuliers, comités d'entreprises, associations extérieures à la commune:
- Salle Nord 150,00€
- Ti Gwer 450,00€

Forfait nettoyage pour les associations Garlannaises : 150,00€

Droits de place

Pour les commerçants ambulants (roulotte ou camion) qui viennent toutes les semaines :
- Sans électricité : 6,25 €/présence Avec électricité : 8,75 €/présence
- Pour le marchand à l'étalage : 0,50 euros du mètre d'étalage-
- Pour les camions de déballage qui viennent ponctuellement : 50 euros

Voté à l'unanimité des membres présents ou représentés

Fait à Garlan, 14/09/2026

Laëtitia CHOQUER
Secrétaire de séance

Joseph IRRIEN
Maire

MAIRIE de GARLAN 29610 GARLAN

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (3 Contour de la Motte 35044 RENNES ; Téléphone : 02 23 21 28 28) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr.